

Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022 : DEPÔT DES CANDIDATURES

à Pau, le 16 mai 2022

Le dépôt des candidatures relatives aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 a lieu :

- Pour le 1er tour de srutin du dimanche 12 juin 2022 :
 - du lundi 16 mai 2022 au jeudi 19 mai 2022 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,
 - et le vendredi 20 mai 2022 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,

à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, 2 rue du Maréchal Joffre à Pau (Bureau des élections, entrée 3, 1er étage).

- Pour le 2nd tour de scrutin du dimanche 19 juin 2022 :

Les déclarations de candidatures seront déposées à partir de la proclamation des résultats du premier tour par la commission de recensement des votes et jusqu'au mardi 14 juin 2022 à 18h00 à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, 2 rue du Maréchal Joffre à Pau.

Le dépôt s'effectue uniquement sur rendez-vous pris sur le site internet dédié : http://www.rdvmun.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/

Les déclarations de candidatures (toutes circonscriptions confondues) sont déposées uniquement à la préfecture en double exemplaire (original+copie).

Aucun autre mode de transmission n'est admis. La déclaration de candidature est remise personnellement par le candidat ou son remplaçant (article L157 du code électoral).

Le tirage au sort pour l'attribution des emplacements d'affichage aura lieu le vendredi 20 mai 2022 à partir de 18h30 à la préfecture à Pau.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tel: 06 26 14 12 79

Mél: pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr





